

Banques suisses: voies de garage ou voies de transit

Malgré une vocation essentielle nationale, les CFF ont, pendant des décennies, tiré des profits modestes mais constants du trafic de transit, grâce au tunnel du Gothard. Les données géographiques, définissant le Gothard comme ligne privilégiée entre le nord et le sud de l'Europe ont permis l'encaissement de cette rente de situation. A partir des années cinquante, le quasi-monopole des CFF semblait menacé par des projets d'auto-route en Autriche, en France et en Italie. On se rappelle que la peur d'être contourné par le trafic international a été à l'origine du projet du tunnel routier du Gothard.

La situation des banques suisses est très semblable. Malgré une vocation en premier lieu nationale, notre place financière a connu une évolution spectaculaire après la deuxième guerre mondiale, devenant plaque tournante d'importants échanges monétaires et financiers internationaux. Cumulant les garanties de stabilité politique avec le secret bancaire et une solidité hors pair des établissements, la place a pu jouir d'une rente de situation, un peu comme dans le cas du Gothard. Mais là aussi, le contournement commence à nous guetter: le modèle suisse n'est plus unique. Les offres de la concurrence internationale rendent intéressant le détour par Londres, Luxembourg, Sydney ou les Bahamas. Il faut donc d'urgence améliorer les conditions de la place financière suisse, si nous ne voulons pas perdre les affaires internationales. On nous propose une liste, bien documentée et encore mieux orchestrée politiquement, d'allègements fiscaux. La facture: une diminution des recettes fiscales de 1,5 milliards par an.

Ce gigantesque trou dans les finances publiques peut-il être justifié par l'intérêt national, comme le fut le tunnel du Gothard il y a 30 ans? Le point de vue de notre mi-

nistre des finances est clair: oui à l'idée de maintenir nos banques concurrentielles sur le plan international, non aux allègements fiscaux sans compensation.

Dans ces circonstances, une question ancienne reprend de l'actualité: dans quelle mesure est-il souhaitable que les banques suisses réalisent une expansion sur les marchés internationaux?

La logique du marché est claire: si, dans le domaine national, les banques ont une incontestable facilité - l'agriculteur ne peut pas chercher un crédit hypothécaire à Singapour et le petit épargnant pourra difficilement investir dans des "zero-bonds" coréens - la clientèle internationale est extrêmement volatile, et les banques ne peuvent pas lui imposer leurs conditions. A la limite, on pourrait donc imaginer que la suppression de la taxation des opérations internationales soit compensée par une imposition des clients indigènes, liés au système bancaire suisse sans possibilité d'échapper.

Autrefois, c'était la Suisse qui déterminait l'image, et donc la position internationale de nos banques. Aujourd'hui, je ressens l'inverse: à l'étranger, mon passeport rouge suscite plutôt des questions sur un compte à numéro que sur mes contes helvétiques. Mais la logique économique, elle aussi, pourrait se renverser. Jusqu'ici, nous avons bien profité des activités internationales des banques suisses. Mais si les exigences du transit international deviennent plus importantes que les besoins du marché suisse, le passé n'est pas garantie de l'avenir.

Les Uranais et les Tessinois en parlent, le long de la N2.

L'été du quitte ou double

■ (y) Rare: voir un grand serviteur de la nation, juriste et ancien parlementaire de son état, sortir de la grisaille que lui imposerait sa condition pour prendre ouvertement parti en faveur d'une cause dérangeante pour la majorité gouvernante.

Ce rare plaisir, M. Odilo Guntern l'a offert récemment aux déléguées de la Fédération romande des consommatrices (FRC), réunies à Lausanne pour leur assemblée annuelle. Oui, vous avez raison Mesdames, a dit en substance Monsieur Prix, d'avoir lancé une seconde initiative populaire, après le beau et partiellement vain succès de la première. Vous avez raison de reprendre la parole sur un sujet que les Chambre fédérales n'ont pas su (ou pas voulu) comprendre entièrement.

Le mandat du souverain était pourtant clair: soumettre à la surveillance des prix les "biens et services offerts par des entreprises et organisations qui occupent une position dominante sur le marché, notamment par les cartels et organisations analogues de droit public ou de droit privé". Cela valait donc aussi pour les intérêts,

c'est-à-dire pour les prix de l'argent. Le Conseil fédéral avait reçu le message cinq sur cinq en prévoyant la surveillance des crédits, hypothécaires en tête bien sûr. Les Chambres ne l'ont pas compris ainsi, comme en témoigne la loi d'exécution votée le 20 décembre 1985.

Du coup, les consommatrices romandes se sont remises en piste avec un article constitutionnel 31^{septies}, complété par trois alinéas supplémentaires mentionnant expressément les crédits, reconnaissant le caractère particulier des prix "fixés, approuvés ou surveillés en vertu d'autres dispositions de droit fédéral, cantonal ou communal", et demandant enfin une publication des décisions et recommandations de l'autorité de surveillance des prix. Autant de points sur les "i" bien posés en ce pays où la transparence est davantage une vertu théorique qu'un principe de morale pratique.

Pour la récolte des signatures, les consommatrices romandes ont d'emblée reçu l'appui de nombreuses personnalités politiques et professorales, le soutien de deux partis (PSS et

Indépendants), de plusieurs associations familiales, féminines et syndicales, ainsi que d'organisations de locataires, du Mouvement populaire des familles, etc.

Dans la liste publiée le printemps dernier, les consommatrices alémaniques et l'Union syndicale font figure de grandes absentes, désireuses de donner à Monsieur Prix, installé dans ses meubles en juillet 1986, le temps de faire ses preuves. Il les a faites dans la mesure des possibilités laissées par une loi restrictive et grâce à la collaboration des consommateurs (environ 750 annonces du public dans les premiers mois), et de nombreuses organisations économiques qui savent utiliser les armes de l'annonce préalable et de l'accord à l'amiable avec le préposé.

Récemment, les consommatrices alémaniques ont enfin décidé de descendre à leur tour dans la rue pour récolter des signatures. C'est que le temps presse: il en faut encore 40 000 d'ici la fin de l'été, saison peu propice aux activités militantes. Pour la seconde initiative sur la surveillance des prix, l'été du quitte ou double a commencé.

Adresse du Comité d'initiative: Fédération romande des consommatrices, rte de Chêne 61, 1208 Genève. Tél. 022/86 49 00.

ZURICH ET BERNE

On cherche le nombre idéal

■ (c) Les électeurs de la ville de Zurich seront appelés à voter le 21 juin sur une initiative du parti radical qui vise à réduire de neuf à sept les membres de l'exécutif communal. Même problème à Berne où une initiative est en voie d'aboutissement, au niveau du canton. Sept représentait-il le chiffre d'or pour les exécutifs?

A Zurich l'Alliance des indépendants soutient la proposition radicale. Tous les autres partis y sont hostiles, en particulier les petites formations bourgeoises qui craignent de faire les frais de la réduction. Séduits par l'idée dans un premier temps, les socialistes ont fini par s'y opposer.

Le Conseil de la ville à neuf membres remonte à 1893, date de la première fusion de Zurich avec des communes voisines. A l'époque, il s'agissait d'assurer une représentation équitable entre les différents

arrondissements de la nouvelle cité.

Les partisans de la réduction avancent que la plupart des exécutifs cantonaux et le Conseil fédéral fonctionnent très bien avec sept membres. Ils réclament une réforme administrative et espèrent arriver à une réduction des coûts.

Les adversaires quant à eux craignent que les membres du nouvel exécutif soient moins proches de l'électorat et que la réforme ne serve qu'à renforcer le pouvoir de l'administration.

Les pronostics sont malaisés, mais il n'est pas exclu que la raison du "moins d'Etat" l'emporte.

A Berne, l'idée de passer de neuf à sept conseillers d'Etat mûrit depuis quelques années. Une motion avait été déposée au cours de la précédente législature puis acceptée sous forme de postulat par le nouveau parle-

ment. Le comité d'initiative, auquel participent tous les partis bourgeois, les milieux économiques ainsi que la liste libre, entend accélérer le mouvement.

L'argumentation développée est en gros la même qu'à Zurich, mais la campagne est plus animée. On peut se demander pourquoi ces critiques à l'encontre du gouvernement et de l'administration naissent aujourd'hui et non à l'époque où la majorité était plus à droite.

L'initiative a déjà recueilli les deux tiers des signatures nécessaires; le solde doit être récolté en deux mois. Il est donc encore un peu tôt pour dire si Berne, canton "à problèmes", est décidé à faire un pas de plus vers la modernisation.

A signaler encore que les partis politiques de Locarno envisagent également de réduire le nombre de leurs municipaux. Le PDC voudrait que l'exécutif passe de neuf à cinq membres et les socialistes penchent pour une formule à sept membres.

L'indigestion du savoir

■ (jd) Au terme de son mandat, le professeur Marcel Guenin, recteur de l'Université de Genève, a proposé quelques réflexions sur l'enseignement à l'occasion du Dies academicus. Des réflexions assez inhabituelles dans la bouche d'un professionnel de l'enseignement.

Les collégiens et étudiants d'aujourd'hui disposent d'un bagage de connaissances bien étoffé. L'éventail des matières étudiées est large et, dans chacune d'elles, le programme enfile chaque année ou presque, stimulé par l'explosion des connaissances. Pourtant cette course-poursuite est vaine. L'extrême rapidité de développement des diverses disciplines rend tout aussi rapidement caduque une partie importante des connaissances acquises: celles d'un ingénieur en électronique, par exemple, ont une durée de vie de cinq ans au plus, estime-t-on. Il s'agit donc de mieux concentrer l'enseignement sur les connaissances de base durables, sur les matières formatrices de l'esprit, sur la méthode de travail qui implique effort et discipline. La multitude des banques de données immédiatement accessibles permet d'éviter le bourrage de crâne, mais exige des têtes bien faites capables d'évaluer et de combiner ces données.

La surcharge des programmes favorise la scolarisation: "depuis l'école enfantine jusqu'à l'université, l'élève s'entend dire ce qu'il doit faire et comment il doit le faire jour après jour". Un cursus de formation allégé signifierait plus de temps disponible pour l'approfondissement personnel et plus d'autonomie dans l'organisation du travail.

Le recteur Guenin remet en cause la durée trop longue des études, nuisible aussi bien aux étudiants qu'à la recherche et à l'économie. A Genève par exemple on obtient son doctorat à 35 ans en moyenne; aux Etats-Unis et en Angleterre, c'est chose faite vers 25 ans. Cette formation de longue durée, outre qu'elle prolonge la période de dépendance financière des étudiants, impose à l'individu d'apprendre à un moment – entre 25 et 30 ans – où il est potentiellement le plus créatif. Un système qui, note au passage le recteur Guenin, prêterite les femmes, placées devant le choix de faire carrière au plus haut niveau ou d'avoir des enfants. A l'heure où la formation permanente et l'abaissement de l'âge de la retraite sont à l'ordre du jour, la diminution de la durée de la première formation serait un moyen de financer ces innovations tout en contribuant à améliorer le dynamisme social.

Le professeur Guenin n'a pas abordé le chapitre des responsabilités et des mécanismes qui ont conduit à cette situation insatisfaisante. Il est difficile d'identifier une volonté explicite qui présiderait au développement incessant des programmes d'études. Mais il est bien évident qu'une discipline est valorisée si elle obtient plus d'heures d'enseignement et chaque enseignant pousse à cette évolution. Question de prestige. L'élargissement de l'éventail des matières et la prolongation de la durée des études se traduit également en termes budgétaires. Ce faisant l'institution scolaire acquiert du pouvoir. Prestige et pouvoir sont donc en jeu. On le voit, les propositions du recteur Guenin risquent fort de susciter des résistances acharnées. Au nom du bien des collégiens et des étudiants, bien entendu.

A l'occasion du 450^e anniversaire de l'Uni de Lausanne, quelques réflexions spécifiques à la Haute école vaudoise en pages 6 et 7.

Presse tessinoise

■ (rg) On se souvient du limogeage du rédacteur en chef du *Giornale del Popolo* Silvano Toppi, par le nouvel évêque Mgr. Corecco, tête de proue du mouvement néo-intégriste "Comunione e Liberazione" en Suisse: la moitié (14) des rédacteurs a donné son congé au début du mois à cause du changement de la ligne rédactionnelle. Il est maintenant question de fonder un nouveau quotidien, dirigé par Silvano Toppi. Celui-ci se dit convaincu qu'il existe au Tessin "un espace pour un nouveau quotidien, qui ait une ligne clairement indépendante des partis, des confessions et des différentes coteries: une ligne ouverte, libre, critique, raisonnablement progressiste, où ce qui compte est surtout l'homme et son épanouissement". Un groupe de promotion a lancé une campagne de souscription d'abonnements (180 fr./an) et d'actions (500 fr. l'une) du nouveau quotidien.

Adresse : Gruppo di promozione per un Quotidiano, Casella postale 2902, 6900 Lugano.

■ *Tele radio 7*, supplément hebdomadaire commun à quatre quotidiens (sur six) et deux trihebdomadaires tessinois, a publié un article dérangeant sur le départ de Silvano Toppi. Signé par le directeur de l'*Echo di Locarno*, ce complément d'information a donc touché pratiquement tous les Tessinois, même si leur journal habituel aurait préféré ne pas le publier.

et catholique

■ A la suite de notre article sur la presse catholique ("Tradition et modernité" – DP 866), Pierre Dufresne, rédacteur en chef du *Courrier*, nous écrit pour préciser et rectifier certains points.

S'il est exact que 60% des abonnés actuels ne l'étaient pas avant 1980, on ne peut toutefois pas dire que le lectorat traditionnel n'a pas suivi son journal. *C'est le lectorat traditionaliste, très minoritaire, qui a pris ses distances, mais la très grande majorité de nos anciens lecteurs, ceux d'avant 1980 donc, ont accepté sans difficulté les changements d'accents que nous avons introduits*, écrit M. Dufresne, qui ajoute: *il n'est pas exact non plus de dire que nous avons rompu nos attaches avec l'Eglise; celle-ci respecte notre liberté de journalistes, mais le journal reste à son service pour promouvoir les valeurs et l'éclairage chrétiens à travers l'actualité.*

Le lancement d'une initiative visant à introduire dans notre Charte fondamentale un article qui inciterait la Suisse à axer sa politique étrangère et sa politique de sécurité sur le désarmement et la paix mondiale suscite la discussion. L'initiative témoigne-t-elle d'un "réalisme évident" ou ne sert-elle qu'à "jouer sur les grands mots sans que la réalité ne bouge"? Les points de vue divergents de Jean Ziegler et d'André Gavillet.

Pour une politique étrangère digne de ce nom

■ Le 18 mai passé a été lancé à Berne une initiative populaire qui veut inscrire le *désarmement* et une *politique active de paix* dans un nouvel article 2^{bis} de la Constitution. Portée par le Mouvement suisse pour la paix (à ne pas confondre avec le Conseil suisse de la paix!), des socialistes, des syndicalistes, des chrétiens engagés, l'initiative comporte les trois points suivants:

1. La Confédération s'engage en faveur d'un monde sans armes, où la paix, la sécurité et le bien-être de tous les êtres humains et de la nature sont garantis et où la guerre est bannie pour toujours.
2. Notre politique étrangère et de sécurité sert à atteindre ce but.
3. A cette fin elle oeuvre notamment à l'interdiction totale à l'échelon mondial et sous contrôle international de toute explosion atomique, de toute arme dans l'espace ainsi que du développement, des essais et de la production de nouvelles armes; à l'élimination totale à l'échelon mondial et sous contrôle international de toutes les armes atomiques, biologiques et chimiques, de toutes les armes à rayonnement et de celles qui sont

dirigées contre l'environnement, de toutes les armes de destruction massive et de toutes les armes de guerre conventionnelles; à l'instauration de procédures obligatoires visant au règlement pacifique des différends internationaux; à ce que les ressources devenues ainsi disponibles soient affectées au développement des pays pauvres et à la solution des problèmes urgents de l'humanité.

Cette initiative procède-t-elle de l'idéalisme aveugle, de la naïveté désolante? Non. Elle témoigne d'un réalisme évident. Pour au moins deux raisons. La première: 40 000 ogives nucléaires sont entassées aujourd'hui par les différents Etats. Notre chétive planète peut sauter à n'importe quel moment... par le crime d'un fou ou la faute d'un imbécile. Avec l'arsenal actuel de destruction la planète peut être détruite plus de 4000 fois! Entre l'armement actuel et l'idée de défense nationale, il n'y a donc plus aucun lien. Une rationalité autonome – celle de l'équilibre de la terreur – est à l'œuvre. Or, la loi de la jungle, de la terreur "équilibrée" n'est pas une garantie de paix. La seconde raison: les Etats industriels ont dépensé l'an dernier, selon la Banque mondiale, 1100 milliards de dollars pour leur production d'armement. Au 31 décembre 1986, la dette extérieure des 122 pays du Tiers monde était de 980 milliards de dollars. 43 000 enfants meurent de faim chaque jour. La misère, le chômage, le désespoir avancent comme des cavaliers de l'apocalypse dans les terres d'Afrique, d'Amérique centrale et méridionale. Le désarmement négocié, simultané, contrôlé, symétrique et gra-

duel permettrait de libérer d'énormes ressources en capital, en intelligence humaine, en temps de travail pour le développement de la recherche sur le cancer, l'investissement dans l'infrastructure des pays prolétaires.

La Suisse existe, contrairement à ce que veulent nous faire croire les philanthropes de nos banques multinationales. Elle a une diplomatie, un gouvernement, elle dispose d'un prestige international et d'un héritage historique. Elle pourrait – si elle le voulait – développer une politique étrangère digne de ce nom. Tous les problèmes évoqués dans le texte de l'initiative *la touchent directement*: même le militaire le plus borné ne peut croire qu'une troisième guerre mondiale et nucléaire épargnerait la Suisse. Le désarmement nucléaire en Europe – la double option zéro (destruction de toutes les fusées nucléaires intermédiaires, de toutes les armes atomiques tactiques) – est une question de vie ou de mort pour notre peuple. Le tiers monde – le massacre d'hommes, de femmes, d'enfants toujours plus nombreux par le sous-développement organisé de leurs forces de production – est intolérable. Moralement et politiquement, pour tous les êtres pensants.

La Constitution fixe des buts, donne des mandats. Elle exprime la volonté du peuple. A la Conférence de Vienne, qui actuellement discute le désarmement en Europe, la Suisse est absente. Dans la lutte contre l'Afrique du Sud, elle se tait. Elle refuse l'ONU. Malgré les efforts tenaces de Pierre Aubert, notre politique étrangère se résume presque entièrement aux relations commerciales et financières extérieures. Banalités... tout le monde le sait. Et beaucoup de citoyens en souffrent. Le désarmement et le développement – des utopies? Oui, si on s'en tient aux négociations d'Etat. Entre les Etats, les grands surtout, les relations aujourd'hui sont nécrosées. Mais les opinions publiques de nos sociétés démocratiques sont, elles aussi, des sujets de l'histoire. Si l'opinion suisse voulait sortir de son coma, renoncer à son indolence, à son abyssale léthargie, elle pourrait, grâce à cette initiative, contribuer à la survie des hommes sur terre et à la construction de la paix.

Jean Ziegler

Do you speak swiss?

■ Dans une interview accordée à *Expression*, magazine de l'American express, Jacques Pilet, réd' en chef de *L'Hebdo*, se déclare frappé de constater qu'entre certains de ses collaborateurs et certains services de Ringier, il faille recourir à l'anglais pour se comprendre. Ainsi Zofingue "is over the Sarine".

Une initiative désarmante

■ (ag) Une initiative pour un monde sans armes, pacifié, libéré de la pauvreté, plaidée par Jean Ziegler, dans son style le plus pur, désarme, sinon les arsenaux, du moins la contradiction.

Car si vous souhaitez peser les mots du texte et analyser leur portée (par exemple, que veut dire "garantir le bien-être de la nature"?), vous voilà suspects de parler pédantesquement de virgules quand la paix est en jeu, coupables de dissertar sur le sexe des anges dans Byzance assiégée. Toute critique est réputée mesquine, alors qu'il s'agit pour nous et pour notre pays, de contribuer au bonheur de l'humanité. Vous risquez, en guise de réplique, un regard sincèrement attristé: comment peut-on ne pas être pour la paix?

Je classe donc toutes les objections d'une discussion ordinaire.

● La Constitution est faite pour définir des règles fondamentales de l'Etat et non pas pour fixer une politique que les circonstances peuvent faire varier — A classer, d'ailleurs de bons auteurs admettent que la Constitution peut définir des buts; et l'on en donne des exemples. Art. 31^{bis}: "Dans les limites de ses attributions constitutionnelles, la Confédération prend des mesures propres à augmenter le bien-être général et à procurer la sécurité économique des citoyens".

● La Constitution contient des dispositions fondamentales contraires au but qui serait assigné à une politique étrangère prônant le désarmement intégral, si bien que l'on risque d'avoir un article 2^{bis} "faites ce que je dis", contraire à l'art. 18 "ce que je fais". "Tout Suisse est tenu au service militaire... L'arme reste en mains du soldat etc.." Ou encore art. 19, 20, 21. Sans parler de l'exportation d'armes, toujours autorisée, art. 41 — A classer, d'ailleurs la cohérence de la Constitution n'est pas sa qualité dominante, et puis le bon sens fera que ces articles sur la défense nationale seront désuets, quand l'art. 2^{bis} nouveau aura déployé tous ses effets internationaux.

● Il y a quelque paradoxe à déplorer l'absence de politique étrangère de la Suisse et de faire appel par voie d'ini-

tiative à l'opinion publique "sujet de l'histoire", tout en donnant le refus d'adhérer à l'ONU comme preuve de notre immobilisme. Car la démonstration — j'ai été dans le camp des vaincus — des sentiments profonds du peuple et des cantons fut sans appel. — A classer, d'ailleurs la démocratie ne connaît pas les jugements définitifs. On peut toujours en appeler d'un peuple mal éclairé à un peuple mieux éclairé grâce au 2^{bis}!

Ces objections étant ainsi classées, il faut bien discuter l'essentiel. Car il est vrai que le surarmement connaît des proportions suicidaires et économiquement insupportables. Le rapport entre le fantastique gaspillage de ressources scientifiques, financières et la pauvreté du Tiers-Monde n'est pas artificiel. Le pape tient un même langage. Un rappel encore. L'endettement du Tiers-Monde atteint le chiffre inouï de mille milliards, mais les dépenses militaires annuelles sont de 800 milliards de dollars. Chaque année, presque l'équivalent de la fantastique dette accumulée des pauvres. Et comment dès lors ne pas poser la question: que faire?

Sur les 800 milliards de dollars de dépenses militaires mondiales, la part de la Suisse est de 2. Soit le 0,25%.

Personne ne soupçonne la Suisse de visées militaires. Elle est neutre. Elle ne possède pas d'armes nucléaires. Elle ne sert pas de base à des lanceurs.

Dès lors, dans l'arène internationale, sa capacité est limitée à la fois parce qu'elle pèse peu et parce qu'elle n'a pas de contre-partie à offrir sur le plan militaire.

Il y a distorsion totale entre le but assigné à l'art. 2^{bis} et notre capacité d'influence. On dira qu'importe: ce n'est pas une raison pour ne rien faire, l'utopie doit l'emporter sur le réformisme.

Ici, pour moi, le cœur du débat. Jouer avec les "grands mots" sans que la réalité bouge d'un pouce, afficher un objectif hors de portée, c'est affaiblir (parfois pervertir) le langage commun.

Rien n'est pire que les constitutions qui définissent des droits ou fixent des objectifs sans portée pratique. On sait que la constitution de l'URSS est très "démocratique", on sait que les pays de l'Est ont signé les accords d'Helsinki. Partout, même dans la vie quotidienne, y compris par la propagande ou la publicité, on joue avec les mots-illusion, les mots trompe-l'oeil. Pour moi, la paix est mieux servie par le respect de la parole et la recherche scrupuleuse d'un accord sur le sens que par les formules généreuses (ou creuses: mais qu'est-ce donc que ce bien-être de la nature qui serait garanti?).

La Suisse a un rôle international à jouer. Financièrement, elle est forte. Militairement, elle pèse 0,25%. Mais sa part à l'activité financière internationale, c'est 10%.

Sa solidarité, dans ce domaine essentiel, est inférieure à ses moyens réels. Elle ne tient pas son rang. Là, elle ne respecte pas les mots, faute d'une action qui soit à la mesure de ses possibilités. Là, elle pourrait servir immédiatement, réellement, étant prise au sérieux. Là, elle parlerait en connaissance de cause: son but ne serait pas par-dessus tête. Dans la construction de la paix qui n'est pas à une seule entrée, la Suisse, quoique condamnée à la modestie par sa situation de petit pays, pourrait concilier la politique et l'action, mieux que verbale.

DP Domaine DP Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley

Rédacteur: Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy / Catherine Dubuis

André Gavillet / Raoul Ghisletta

Yvette Jaggi / Wolf Linder / René Longet

Charles-F. Pochon / Victor Ruffy

Points de vue:

Jeanlouis Comuz / Jean Ziegler

Abonnement:

63 francs pour une année

Administration, rédaction:

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint-Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél: 021 / 22 69 10 CCP: 10 - 15527-9

Composition et maquette:

Domaine Public

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Un rattrapage sur une génération

■ (réd) Comme promis dans DP 865, quelques réflexions sur l'Université de Lausanne, qui se prépare à fêter en grande pompe son 450^e anniversaire. Victor Ruffy rappelle le rôle joué par les mouvements d'étudiants qui secouèrent dans les années soixante une institution en train de s'endormir et Catherine Dubuis évoque la situation des femmes dans le corps enseignant: un strapontin leur est réservé.

■ (vr) Il y a vingt-cinq ans, l'Université de Lausanne s'était endormie. Des auditoires aux laboratoires en passant par les bibliothèques de faculté, tout était devenu trop petit, le matériel même manquait pour assurer correctement la conduite des travaux pratiques. Alors même que

plusieurs facteurs tels que la croissance économique et démographique et la démocratisation des études exerçaient déjà leurs effets, on poursuivait en haut-lieu une politique du coup par coup, on rapiécçait à grands frais au nom du pragmatisme. L'ajournement de grandes

décisions n'était pas sans inquiéter ceux qui étaient en possession des prévisions faites dans divers offices, certes aléatoires, mais toutes plus ou moins alarmantes confrontées aux possibilités de l'Alma Mater.

Il paraissait évident que, même conduite avec entrain, la mise en place d'une nouvelle université allait durer une, voire deux décennies. Juste le temps pour accueillir dans de bonnes conditions les fortes volées du début des années soixante.

La lassitude, voire l'exaspération chez une partie du corps professoral était perceptible. Certains de nos maîtres désespérèrent de voir un jour

LES FEMMES A DORIGNY

Encore plus mal représentées qu'à Genève

■ Plus de 80 personnes avaient répondu, mardi 9 juin dernier, à l'appel des quatre associations (Association des droits de la femme, Comité du 14 juin, Femmes féminisme recherche, Femmes suisses) qui entendaient célébrer à leur manière le 450^e anniversaire de l'Université, en soulignant la place plus que modeste que trouvent les femmes qui veulent y faire carrière.

Dans une première partie, Mme Christiane Roh (Femmes féminisme recherche) a présenté quelques chiffres révélateurs de la situation des femmes à l'Université de Lausanne et dans d'autres universités romandes. On assiste à une disparition spectaculaire du "personnel" féminin, plus on monte dans la hiérarchie. Nombreuses en tant qu'étudiantes (environ 50%), les femmes ne sont plus que 3,7% parmi les professeurs (ces chiffres valent pour Lausanne).

Dans une deuxième partie, Silvia Lempen (Femmes suisses) a eu la tâche difficile de lire à haute voix des témoignages de femmes qui évoquaient leur vie d'enseignantes à l'université. Tâche difficile, car

certains textes étaient assez longs, et le temps pressait. Il fallait donc lire vite, sans perdre l'attention du public, et S. Lempen s'en est fort bien tirée.

Enfin, troisième volet de la conférence de presse, des propositions concrètes furent présentées par Thérèse Moreau (ADF):

1. Constitution d'une commission consultative permanente du rectorat appelée à favoriser la promotion des femmes dans l'université, commission paritaire (réunissant un nombre égal de femmes et d'hommes).

2. Choix, à dossier égal, des candidatures féminines, mesure temporaire jusqu'à ce qu'une juste représentation des femmes dans le corps professoral soit atteinte.

3. Création d'un lieu de réflexion et de débat (commission, séminaire, etc) où pourraient être abordés les problèmes de discrimination à l'université.

4. Mise sur pied d'un cours public interdisciplinaire sur la condition féminine et sur la place du féminin dans la culture et dans la société.

Parmi le public, on remarquait le recteur de l'Université de Lausanne, le professeur André Delessert, Fran-

çois Geyer, président du Grand Conseil, Yvette Jaggi. L'ambiance était calme; pour ma part, je m'attendais à des questions, voire à plus d'agressivité. Les chiffres présentés au début, par exemple, peuvent prêter le flanc à la contestation, suivant la manière dont on envisage les différentes catégories d'enseignants. Mêler des statuts précaires (professeurs assistants) à des postes non précaires (professeurs associés par exemple) ne me paraît pas judicieux.

Dans l'ensemble, cette conférence de presse était de bonne tenue et fort bien organisée dans la très jolie salle boisée juchée tout en haut du restaurant du Vieux-Lausanne. Attention les filles! Si ce lieu était bien choisi pour y organiser une conférence de presse, pas de nostalgie rétro! L'Université de Lausanne, maintenant, c'est à Dorigny; c'est là que le champ de bataille vous attend désormais.

Catherine Dubuis

PS: Dans 24 heures du mercredi 10 juin, le compte-rendu de cette conférence (par ailleurs fort bien fait), signé Nicole Métral, est rélégué en page féminine, à la fin du cahier des sports. Significatif de l'attitude d'une certaine presse qui ici ne semble pas considérer l'aspect politique de la question (réd).

l'autorité politique mesurer l'importance de l'enjeu. On commençait à craindre pour la substance même de l'enseignement, pour sa modernité. Cette fatigue n'allait-elle pas entraîner un repli, une moindre réceptivité aux grands courants qui secouaient les sciences exactes comme les sciences humaines? Toute incapacité d'évoluer, tout vieillissement de l'infrastructure ne pouvait qu'entraver la relève chez les enseignants. Rapports obligés entre contenant et contenu, imaginer une nouvelle université devenait la seule solution pour sortir d'une situation pareillement détériorée.

C'est pour obtenir une transformation en profondeur que le 10 mai 1963, à l'appel de l'Association générale des étudiants et malgré le désaveu du recteur Zwahlen, 1500 étudiants accompagnés de quelques membres du corps enseignant défilèrent dans les rues de Lausanne. Préparée dans le détail, la manifestation ne connut pas les débordements tant redoutés, notamment par les autorités.

L'Assemblée des étudiants, chargée d'entériner les éléments du programme de développement de l'université ne parvint pas à rassembler le quorum. Ils furent tout de même 450 étudiants et étudiantes, rassemblés au Comptoir sous la présidence d'Antoine Hoeffliger pour débattre de 16 motions allant d'une conception globale du développement de l'université à la mise au point d'un nouveau système d'assurance-accident, en passant par la demande du soutien financier de la Confédération. Plus tard, le programme fut définitivement approuvé par les délégués des facultés.

A posteriori, il est difficile d'évaluer le rôle que joua cette action collective et massive, tranchant nettement avec les us et coutumes!

Bien des points du programme sont aujourd'hui remplis. En choisissant un site hors les murs, les responsables de la planification de Dorigny, et plus spécialement la Commission présidée par Emmanuel Faillietaz, ont probablement sous-estimé "l'aversion instinctive des Vaudois à l'égard de toute planification et de tout programme" comme l'écrivait alors Pierre Béguin dans *La Gazette*.

Cette attitude explique entre autres les délais si longs pour obtenir le raccordement de Dorigny à Lausanne par un moyen de transport public répondant à la demande. Elle explique aussi l'échec que représente l'absence totale

d'intégration de cette réalisation dans le tissu urbain environnant. Aveu cruel de l'inefficacité de la CIURL (Commission intercommunale d'urbanisme pour la région lausannoise).

Reste qu'aujourd'hui l'instrument est là, remarquable à bien des égards, ayant nécessité courage et audace, comme le déclarait Jean-Charles Biaudet, vice-recteur de 1968 à 1972; moyens matériels aussi mis à disposition par la population. Le budget de l'université était de 137 millions en 1985.

L'activité intellectuelle peut s'exercer dans de bonnes conditions et l'infrastructure mise en place est aujourd'hui enviée loin à la ronde, les appels d'offre pour les chaires à repourvoir suscitent de nombreuses candidatures. Le reste est affaire d'hommes et malheureusement pas encore assez de femmes (voir encadré).

Les efforts de l'université pour se présenter à l'ensemble de la population sont dignes d'être salués. Indépendamment de la localisation, il n'est pas certain que dans sa modernisation, notre haute école se soit rapprochée du peuple. Devenir partenaire de l'université! Belle perspective en vérité, qui au-delà d'une simple récolte de fonds peut déboucher sur un bon débat. Maintenant que l'intendance a rattrapé on peut se poser des questions:

Quelles doivent être les prestations de l'université à une société de la fin du XX^e siècle? Pour qui et pourquoi le savoir, et comment rendre accessible à un large public la production des connaissances?

Le dictateur à l'Académie

■ A l'occasion du IV^e centenaire de l'Uni, en 1937, *L'Illustré* avait publié un numéro spécial. On y trouve deux allusions au séjour lausannois de Mussolini, dont le doctorat Honoris causa, jamais retiré, constitue pour certains anciens étudiants (surtout pour les animateurs de l'Organisation socialiste libertaire) une épine dans le pied de l'Alma mater.

Dans le corps du texte: *parmi les élèves de notre école, nombreux sont ceux qui, eux aussi, ont fait de brillantes carrières. Pour n'en citer qu'un, je nommerai Benito Mussolini.* Dans une légende de photo: *on reconnaît à gauche M. Pascal Boninsegni, directeur de l'Ecole des sciences sociales, ancien professeur de Mussolini.*

JEANLOUIS CORNUZ

A compte d'auteur

Je parlais l'autre jour (DP 865) de ces petits éditeurs, de moi inconnus, qui éditent de forts beaux livres... Et même parfois des livres, des plaquettes éditées à compte d'auteur. "Le compte d'auteur" évoque l'idée d'un livre inévitablement médiocre, refusé par tous les éditeurs. Pas toujours: *Gli Indifferenti*, de Moravia, furent édités à compte d'auteur! Voici donc *Chansons de Marche*, de Béatrice Troillet, qui se recommandait à moi non seulement par le fait que je connaissais l'auteur, mais parce que Walter Maflì l'avait illustré. Je n'aime pas tout ce que fait Maflì, mais j'aime énormément certaines de ses huiles, et par exemple un paysage du Jura en hiver que je possède: extrême dépouillement, comme il convient à ces lieux sévères (si bien rendus dans le dernier roman de Monnier, *Ces Vols qui n'ont pas fui* – admirable!), sobriété des couleurs, simplicité des lignes. Ici de même – et ce sont de nouveau des "Chaux", des sapins, des tourbières, une *tèche* de bois devant une ferme (malheureux amis français qui n'ont pas de mot pour *tèche*, ni pour *boille*!), qui accompagnent discrètement, mais efficacement des poèmes sans prétention:

*Suis-je de terre et de ciel
pour me rencontrer
interminablement
où s'enracinent les vents
où tombent les bruits
Suis-je d'eau et de lumière
pour me glisser et m'écouler
continuellement
où luisent les signaux
où bleuissent les corbeaux*

*Qui suis-je
pour me rassembler sûrement
en un vase invisible
d'où s'élève une douceur de
pétales?*

(Horizon)



L'assortiment fantastique de nos magasins nous permet de manger, à tout moment, ce qui nous fait plaisir, ce que notre porte-monnaie nous permet de nous offrir. Aux siècles de pénurie et d'uniformité alimentaires a succédé une possibilité de choix probablement inouïe dans l'histoire humaine. Reste à savoir quel usage on en fait ... Nous inquiétons-nous de la provenance des aliments que nous achetons, des conditions écologiques et sociales de leur production et de leur transformation, de leur valeur nutritionnelle, de leur authenticité?

On note des réactions paradoxales au niveau des comportements sociaux. Entre ceux qui pratiquent une stricte discipline – végétarisme, macrobiotique, Kousmine etc – et ceux qui admettent comme seul juge le hasard de la présentation, de l'apparence, de la mise en scène commerciale, où se situe le commun des mortels? Sur un autre plan: le repas de la semaine tend à se faire fonctionnel, réduit à la portion congrue, alors que la gastronomie du week-end devient de plus en plus sophistiquée ...

De leur côté, médecins et diététiciens font le lien entre état de santé de la population et habitudes alimentaires. Et le constat est unanime: l'Occidental moyen mange trop et trop gras, trop sucré, trop carné, trop salé, trop de denrées industriellement raffinées. Le public commence d'ailleurs à être sensible à cette question, et côté consommateur le seul critère n'est plus le moindre prix. Il était temps ...

Et la chimie ?

Un des éléments de cette prise de conscience est le débat sur les additifs. Pour les uns, pas de problème, la police sanitaire veille; pour les autres, c'est le diable en personne. La question est plus complexe, on s'en doute. On peut admettre que la plupart des substances que notre législation autorise à titre d'additifs alimentaires sont sans danger direct pour notre santé, encore que pour une trentaine d'entre elles, le retrait s'imposerait (voir plus loin). Le danger pour notre organisme provient plutôt

des effets combinés des nombreuses substances étrangères présentes aujourd'hui dans notre environnement et parvenant dans notre organisme, dont celles que nous ingérons par notre alimentation: les additifs, mais aussi les résidus de traitement de l'agriculture industrielle (pesticides, hormones, etc).

Des additifs, pour quoi faire ?

Les additifs servent essentiellement:

- à la conservation
- à la modification de saveurs, de couleurs et d'arômes
- à la modification de textures.

Alors que la fonction de conserver est essentielle, mais pourrait être remplie par des moyens physiques, celle de jouer sur les goûts et les couleurs relève d'impératifs purement psychologiques et promotionnels. Quant aux agents de texture, leur rôle est de permettre l'industrialisation de notre alimentation. Sans eux, pas de plats précuisinés, ni de sauce minute ou de poudre-miracle – ces denrées qui permettent de manger vite et de cuisiner facilement, mais qui par ailleurs concourent à nos mauvaises habitudes alimentaires. On voit ici un autre aspect de la problématique des additifs: ce sont à la fois les signes et les agents de l'industrialisation alimentaire. Et on ne s'étonnera pas que ce soit dans les denrées à la valeur intrinsèque la plus contestable que l'on trouve le plus d'additifs ...

En réduisant notre consommation d'additifs, nous faisons donc d'une pierre deux coups: éviter des substances et des denrées douteuses ... Et c'est ainsi qu'il convient d'appréhender le problème des additifs: ni par l'optimisme officiel, fondé sur une fallacieuse appréciation substance par substance, ni par l'affolement, mais en réapprenant à choisir notre menu quotidien, en décidant, par nos achats de tous les jours, d'affecter nos choix à une agriculture et à une production alimentaire déterminées.

Encore faut-il pour que cette utilisation consciente du pouvoir d'achat des consommateurs se généralise,

que ces derniers soient convenablement informés. Grâce à l'action de la FRC, l'étiquetage a cessé d'être muet, mais il reste encore à faire pour qu'il soit suffisamment explicite.

Les boissons alcoolisées – privilège inacceptable – restent par exemple totalement exemptes de toute indication relative à leur composition. Par ailleurs, il importe que soit indiquée la liste de tous les additifs et non seulement celle des catégories, comme c'est le cas actuellement.

Pour une pratique plus restrictive

Un certain nombre d'additifs devraient être retirés sans délai: les colorants azoïques, et des agents conservateurs et anti-oxydants comme les benzoates, le gallate d'octyle, l'acide formique, le BHA et le BHT. Les glutamates et les composés soufrés doivent être soumis à des restrictions sévères. L'ensemble de la liste des additifs et des quantités autorisées doit être périodiquement réexaminée.

Les procédures d'homologation doivent prendre en compte les effets de synergie entre additifs, et entre ces derniers et les substances étrangères auxquelles notre organisme est confronté – tout cela dans le cadre d'une promotion de pratiques agricoles plus naturelles et d'une alimentation plus saine. Par où l'on voit que tout se tient: notre alimentation, les méthodes agricoles, notre santé et la santé de notre environnement. Et il est rare que nous puissions régler autant de problèmes en même temps par la seule décision de mieux nous nourrir!

René Longet

Société suisse pour la protection de l'environnement

Pour en savoir plus:

Un ouvrage de synthèse sur les additifs et l'alimentation paraîtra en septembre, édité par la SPE auprès de la maison Georg SA (environ 100 pages. prix autour de 20.-). Il sera le premier d'une série intitulée "Les dossiers de l'environnement". Adresse pour souscription:

SPE – 6, rue Saint-Ours – 1205 Genève